

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27086**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Économie, Gestion - Mention Droit pénal et sciences criminelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Le Président de l'Université de Bordeaux, Le Recteur de Bordeaux, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Pour l'ensemble des parcours de la mention :

- Effectuer une veille juridique (recherche, recueil, analyse, priorisation, diffusion, classement, suivi des données) ;
- Informer et conseiller des personnes physiques ou morales (administrations, associations, entreprises...) sur des questions d'ordre juridique qui se posent sur les territoires africains ; les accompagner en effectuant des démarches pour leurs comptes ou en les représentant ; veiller à leur sécurité juridique ;
- Encadrer l'activité juridique d'une organisation ; établir des actes juridiques normatifs ou contractuels complexes ; rédiger des procédures ; contrôler la régularité des actes ;
- Etudier les suites à donner aux dossiers soumis ; gérer les contentieux en liaison avec les services concernés et les éventuels conseils externes ;
- Enseigner, transmettre des savoirs et transférer des compétences à des étudiants dans le domaine du droit pénal et des sciences criminelles selon les avancées de la recherche, dans le respect des habilitations ministérielles et dans le but de conduire les étudiants à la réussite universitaire et à l'insertion professionnelle ;
- Contribuer à l'accroissement des connaissances en menant des travaux de recherche sur de nouvelles problématiques du droit pénal et des sciences criminelles ; valoriser et diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises.

Pour mener à bien ces activités, le titulaire du diplôme a une connaissance approfondie :

- du droit pénal et des sciences criminelles,
- des processus et mécanismes d'apprentissage enrichis par les apports de la recherche,
- des acquis attendus du cycle précédent et des pré-requis nécessaires pour le cycle suivant.
- Des règles de procédure applicables devant les juridictions civiles et pénales de l'ordre judiciaire ;
- Des actes de procédure.

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Réaliser une veille juridique (actualité légale, jurisprudentielle...) ; développer et entretenir des réseaux stratégiques de réception et de diffusion de l'information ; diffuser l'information en adaptant la formulation en fonction de l'interlocuteur ; développer et animer des partenariats avec les professionnels du droit (avocats, magistrats...) ;
- Informer, conseiller et accompagner les personnes physiques et morales sur des questions d'ordre juridique, notamment sur les démarches à accomplir auprès d'organismes publics, sur la rédaction d'actes et/ou documents juridiques et/ou contractuels et, le cas échéant, sur la procédure de mise en demeure, d'assignation en justice, de conciliation adaptée à la résolution de leur litige ; mettre en place et animer un système de traitement des demandes de conseil (procédures, tableaux de bord) ;
- Informer, conseiller et accompagner de l'entreprise, de l'administration ou de l'organisation internationale de solidarité : aider au choix de l'autorité supérieure au regard de la régularité juridique et de l'opportunité politique, le cas échéant, en rédigeant des consultations juridiques à la demande d'une organisation ; conseiller et émettre des avis sur l'interprétation des textes normatifs et des décisions juridictionnelles ; anticiper et analyser l'impact des évolutions juridiques pour l'organisation ; sensibiliser, conseiller et alerter les responsables politiques, la hiérarchie et les services sur les risques juridiques encourus ; fournir expertise et conseil en matière d'élaboration et de modifications des textes normatifs dans un souci de qualité de la norme juridique ; informer et sensibiliser les différents services de l'administration au processus de contrôle préalable des actes ; organiser le processus de contrôle préalable et la procédure de validation des actes administratifs ; vérifier la régularité juridique de ces derniers ; traiter des dossiers sensibles ; présenter la position de son organisation lors de séances de travail ;
- Définir une stratégie pour la gestion des contentieux ; analyser la nature d'un litige et évaluer ses enjeux, notamment financiers, liés au contentieux ; rédiger des mémoires contentieux en collaboration avec les services et les avocats le cas échéant ; représenter les intérêts de l'une des parties devant les juridictions.
- Elaborer et préparer les travaux dirigés (définition, contenu, objectifs, format pédagogique, bibliographie, évaluation...) ; les encadrer, les animer et enseigner les connaissances, les techniques aux étudiants ; aider les étudiants à développer leur esprit critique et à savoir

argumenter ; construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des étudiants et appropriées au développement des compétences visées, notamment en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ; réfléchir sur sa pratique de l'enseignement – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action ; coordonner ses enseignements et actions éducatives avec les autres membres de l'équipe pédagogique ; évaluer les connaissances des étudiants (correction de devoirs, examens, partiels) ; inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des étudiants dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation ;

- Dégager le caractère novateur d'un thème ou objet de recherche dans le contexte scientifique et s'assurer de son actualité ; déterminer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données ; réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la recherche ; interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus ; rédiger les rapports, publications, mémoires des travaux de recherche ; présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche à un auditoire ; débattre d'orientations nouvelles et faire évoluer ses travaux au vu des résultats déjà acquis ; suivre et mettre à jour l'information scientifique, technologique, technique, réglementaire ; faire preuve d'initiative dans la conduite de sa recherche.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans le secteur de l'application du droit et de la défense des droits, singulièrement en matière pénale, ainsi que dans le secteur de l'enseignement et de la recherche.

Parcours 1 Droit pénal approfondi

Le parcours droit pénal approfondi possède une vocation académique. Il prépare les futurs doctorants à la recherche universitaire. Par ailleurs, les étudiants pourront acquérir une compétence de règlement des dossiers pénaux et judiciaires. Les étudiants posséderont de solides connaissances relatives à justice pénale et civile. Le parcours présente donc un lien important avec les professions judiciaires et, au titre de la poursuite d'étude, favorise l'intégration dans la magistrature, le barreau ou les fonctions de commissaire de police.

Parcours 2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

Les étudiants du parcours droit de l'exécution des peines et droit de l'homme pourront acquérir les compétences nécessaires à l'intégration ou au développement de leurs fonctions au sein de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse ou d'association de réinsertion. Ils seront en mesure de conseiller, de diriger des services prenant en charge les personnes condamnés.

Parcours 3 Criminologie

Les étudiants du parcours criminologie seront en mesure de développer un avis éclairé et de conseiller toute institution publique ou toute entreprise privée sur les questions de la lutte contre la criminalité. Le parcours offre aux étudiants un éclairage interdisciplinaire.

Il prépare à l'intégration au sein de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire, de la police nationale ou de la gendarmerie et de la magistrature. Il est permis encore d'offrir un éclairage inédit sur les métiers de la sécurité.

Parcours 4 Droit pénal international et comparé

Les étudiants du parcours droit pénal international et comparé pourront acquérir des connaissances relatives aux organisations pénales internationales. Ils seront familiarisés au droit pénal international, au droit pénal européen, aux grands systèmes de droit répressif (common law, notamment) et aux fonctionnements de ces organisations. Par conséquent, ils seront susceptibles d'intégrer leurs services (ONU, CEDH, CPI, TPI).

Le titulaire du diplôme peut travailler dans les multiples structures ayant besoin de spécialistes des procédures

- Collaborateur en cabinet d'avocats,
- Conseiller juridique, Consultant juridique,
- Services contentieux d'entreprises privées, etc.
- Directeur/Responsable des affaires juridiques, Responsable contentieux, Cadre juridique,
- Juriste.
- Enseignant chargé de travaux dirigés,
- Chercheur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1207 : Intervention socioéducative

Réglementation d'activités :

Ce diplôme permet d'accéder à des emplois de collaborateur/conseiller auprès de personnes exerçant des professions réglementées. L'accès à la profession d'avocat est soumis à l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). Le métier de Juge est accessible après une formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature. Celui d'Huissier, après une formation organisée par la Chambre des Huissiers. Celui de Greffier, après une formation à l'Ecole Nationale des Greffes.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

À l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le **Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles »** pour accéder aux Masters 2 de cette mention. D'une façon générale, l'accès aux Masters 2 de la mention « Droit pénal et sciences criminelles » se fera après validation d'un Master 1 obtenu dans le domaine du droit avec une majorité d'enseignements relevant du droit privé.

Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis. Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers à l'issue des deux premiers semestres par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.

Dans les parcours « **Droit pénal approfondi** » et « **Criminologie** », une **UE dédiée aux stagiaires de formation continue** de 25h leur permet de renforcer et actualiser leurs connaissances théoriques, tout en les accompagnant dans la méthodologie attendue de la part d'un étudiant de master. Cette UE peut leur conférer 2 ECTS surnuméraires qui seront reportés sur le supplément au diplôme.

Par ailleurs, une participation à **la Clinique du Droit** (<http://www.cliniquedudroit.fr/>) pour le parcours « Droit pénal approfondi » est également valorisée.

Parcours 1 Droit pénal approfondi

SEMESTRE 1

UE obligatoires - Approfondissement du droit pénal et de la procédure pénale (CREDITS : 13 - Volume horaire total : 80h)

UE optionnelles - Recherche en droit pénal et procédure pénale (CREDITS : 14 - Volume horaire total : 40h)

UE optionnelles - Ouverture au droit privé (CREDITS : 2 - Volume horaire total : de 20h à 25h)

UE optionnelles - Langues (CREDITS : 1 - Volume horaire total : 15h)

SEMESTRE 2

UE obligatoires - Approfondissement du droit pénal et de la procédure pénale (CREDITS : 13 - Volume horaire total : 80h)

UE optionnelles - Recherche en droit pénal et procédure pénale (CREDITS : 14 - Volume horaire total : 20h)

UE optionnelles - Ouverture au droit privé (CREDITS : 2 - Volume horaire total : de 20h à 25h)

UE optionnelles - Langues (CREDITS : 1 - Volume horaire total : 6h + stage de 2 mois minimum)

Parcours 2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

SEMESTRE 1

UE obligatoires - Régimes et contrôle juridictionnel de la détention (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 170h)

SEMESTRE 2

UE obligatoires - Mesures non privatives de liberté et systèmes pénitentiaires (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 150h)

UE facultatives - Langues (CREDITS SURNUMÉRAIRES : 1 - Volume horaire total : 10h)

Parcours 3 Criminologie

SEMESTRE 1

UE obligatoires (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 112h)

SEMESTRE 2

UE obligatoires (CREDITS : 22 - Volume horaire total : 112h)

UE optionnelles - Spécialisation (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 3h + mémoire de recherche ou stage de 2 mois minimum)

Parcours 4 Droit pénal international et comparé

SEMESTRE 1

UE obligatoires - (CREDITS : 24 - Volume horaire total : 90h)

UE optionnelles - Culture juridique (CREDITS : 3 - Volume horaire total : de 20h à 25h)

UE optionnelles - Langues (CREDITS : 3 - Volume horaire total : 10h)

SEMESTRE 2

UE obligatoires - (CREDITS : 24 - Volume horaire total : 80h)

UE optionnelles - (CREDITS : 4 - Volume horaire total : de 20h à 25h)

UE optionnelles - Langues (CREDITS : 2 - Volume horaire total : 10h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- les enseignements font l'objet d'un contrôle terminal et/ou d'un contrôle continu
- les travaux de recherche font l'objet de la remise d'un mémoire et d'une soutenance ; de même que les stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance
- les examens se font sous le régime de la session unique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprend : - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Le jury comprend : - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Le Jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée ;

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accordant l'université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux, mention « Droit pénal et sciences criminelles » n°20160587

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants
<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

droit.u-bordeaux.fr, onglet « Formations »

[Université de Bordeaux](http://www.universite-bordeaux.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]
Faculté de Droit et de Science politique de l'Université de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pessac et Bordeaux

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278

Le parcours de Master « Droit pénal approfondi » a été créé en 2007 à l'Université Montesquieu Bordeaux IV (l'une des trois universités fondatrices de l'Université de Bordeaux).

Le parcours de Master « Droit de l'exécution des peines et droits de l'Homme » a été créé en 2000 à l'Université Montesquieu Bordeaux IV (l'une des trois universités fondatrices de l'Université de Bordeaux).

Les parcours « Criminologie » et « Droit pénal international et comparé » ont été créés en 2016 à l'Université de Bordeaux.